

*SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE*

<http://sflgc.org/>

CONVOCATION

L’**Assemblée générale annuelle** de la Société française de littérature générale et comparée aura lieu le

**26 novembre 2021, à 16h30**

**Auditorium 250**

**Centre de colloques, Campus Condorcet**

Place du Front populaire,

93322 Aubervilliers cedex (métro Front Populaire, ligne 12)

**Ordre du jour :**

1) Approbation du procès-verbal de l’Assemblée générale du 14 décembre 2020 [

2) Rapport moral du Président

3) Rapport du Trésorier

4) Rapport du Vice-Président chargé de la recherche

5) Rapport de la Vice-Présidente chargée des relations internationales

6) Rapport de la Vice-Présidente chargée de l’enseignement

7) Rapport de la Vice-Présidente chargée de la diffusion et de la valorisation

8) Rapport du directeur du comité de lecture de la Bibliothèque comparatiste

9) Élections en vue du renouvellement de la moitié du Conseil d’administration*.*

À des fins d’organisation, il serait souhaitable que les candidatures soient adressées d’ici le 24 novembre, au Président et à la Secrétaire générale par courriel (jean-louis.haquette@wanadoo.fr et zoe.schweitzer@wanadoo.fr) ; elles pourront aussi être reçues sur place.

10) Bilan de la session CNU de la 10e section

11) Congrès et manifestations à venir

12) « Littératures en partage » : bilan et perspectives

13) Questions diverses

Si des questions importantes devaient être mises à l’ordre du jour, merci de prévenir à Jean-Louis Haquette (courriel : jean-louis.haquette@wanadoo.fr)

Jean-Louis Haquette, président de la SFLGC

Zoé Schweitzer, secrétaire générale de la SFLGC

**BON POUR POUVOIR**

Je, soussigné(e)……………………………………………………………………………………

membre de la SFLGC n° 2021/…..

donne pouvoir à …………………………………………………………………………………...

pour me représenter et prendre part à tout vote en mon nom lors de l’Assemblée Générale du 26 novembre 2021 à Paris

Date et signature :

*N. B. : Un membre de la SFLGC ne peut détenir plus de 4 pouvoirs.*

**À retourner à Jean-Louis Haquette avant le 24 novembre 2021,**

par courrier (6, rue Alexandre Noll 51110 Reims) ou par courriel (jean-louis.haquette@wanadoo.fr)

…………………………………………………………………………………………………

**N. B. : Seuls les membres à jour de leur cotisation pourront se présenter aux élections et prendre part au vote.**

**Si vous souhaitez régulariser votre adhésion avant l’assemblée générale, merci de le faire :**

* par paiement en ligne sécurisé (avec une carte bancaire française), à l’adresse [www.apayer.fr/SFLGC](http://www.apayer.fr/SFLGC).

Dans la case « Référence », veuillez simplement indiquer « Cotisation 2021 ».

[S’il s’agit d’une première cotisation, merci d’écrire avant le paiement au trésorier, Sébastien Wit (s.wit@parisnanterre.fr), pour préciser votre statut professionnel.]

* par chèque à l’ordre de la SFLGC, à envoyer au trésorier :

Sébastien Wit

2, impasse des Tourterelles,

25490 Fesches le Châtel

[Ne pas omettre d’indiquer votre nom, prénom, adresse postale, statut professionnel et votre email]

* Si vous ne pouvez pas régler en ligne ni par chèque (pour les cotisations depuis l’étranger notamment), veuillez procéder par virement exclusivement : il suffit d’écrire au trésorier (s.wit@parisnanterre.fr) qui vous donnera les coordonnées bancaires, et de lui signaler ensuite que le virement a bien été effectué.